



LOCATION de Matériel **PARTICULIERS**

Délibération du conseil municipal, séance 11.12.2024

Faire la demande **minimum 15 jours à l'avance** – **durée de la location : 48h** (semaine ou WE)

NOM & Prénom :

Date de la manifestation :

Adresse complète :

Téléphone : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

TARIFS CADEROUSSE				
	TABLE à l'unité 4 €	CHAISE à l'unité 0,50 €	1 LOT = 7 € 1 table + 8 chaises	TOTAL EN €
QUANTITÉ				

caution de **100 €** (chèque)

montant règlement de _____ € (chèque - espèces)

ORDRE :
Régie de recettes location de matériel municipal

TARIFS EXTÉRIEUR				
	TABLE à l'unité 8 €	CHAISE à l'unité 1 €	1 LOT = 14 € 1 table + 8 chaises	TOTAL EN €
QUANTITÉ				

caution de **200 €** (chèque)

montant règlement de _____ € (chèque - espèces)

ORDRE :
Régie de recettes location de matériel municipal

- **INTERDICTION** : de fixer des punaises et agrafes sur le matériel.
- J'ai bien noté les dates et horaires de réception et restitution du matériel et je m'engage à les respecter.
- Je dois restituer le matériel en bon état de propreté. En cas de dégradation, perte ou vol, le matériel sera alors facturé selon sa valeur de remplacement à neuf sur émission d'un titre de recettes à l'encontre du locataire. Si aucune dégradation n'est constatée la caution sera détruite par nos services après la restitution du matériel

Fait à Caderousse le :

Signature :

DURÉE DE LA LOCATION : 48H (semaine ou week-end)

NOM & Prénom :

Date de la manifestation :

CHAISES

TABLES

(220 x 70 cm – table pour 8 personnes)

LOTS (1 lot = 1 table + 8 chaises)

Pour la réception et la restitution du matériel,
 nous vous demandons de **vous présenter minimum 2 personnes** aux Services Techniques
 (à côté des pompiers) route de la Pouzarenque
 Si empêchement téléphoner au 04.86.04.50.07 **(voir au verso)**

Mention d'information générale : Les informations collectées par le service Accueil / Associations auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité l'étude de votre demande. Ces informations sont à destination de nos services et seront conservées pendant 10 ans. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données, vous disposez de droits sur vos données. Pour exercer vos droits vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données en justifiant votre identité par courrier électronique à l'adresse suivante : dgs@caderousse.fr. En cas de doute sur votre identité, nous sommes susceptibles de demander une copie de pièce d'identité détruite après vérification. Sous réserve de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL



Jour de remise du matériel le VENDREDI précédent à :

- 11h 30 de début juillet au 1^{er} week-end de septembre (à faire confirmer en saison)
- 13h30 les autres périodes



Jour de restitution du matériel le LUNDI suivant à 11h30 en période estivale

- 8h00 les autres périodes

Le jour de la location je me suis engagé(e) à :

- Ne pas fixer d'agrafes et de punaises sur le matériel
- Respecter les dates et horaires de réception et restitution du matériel.
- Restituer le matériel en bon état de propreté. En cas de dégradation, perte ou vol, le matériel sera alors facturé selon sa valeur de remplacement à neuf sur émission d'un titre de recettes à l'encontre du locataire. Si aucune dégradation n'est constatée après le retour du matériel le chèque de caution sera détruit par nos services.